

## Axe 2 : Promouvoir le sport en direction des jeunes en situation de handicap

- ✚ Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les activités sportives ;
- ✚ Faciliter la mixité « handi/valides » ;
- ✚ Œuvrer pour la continuité éducative sur tous les temps de l'enfant : temps scolaire, périscolaire, extrascolaire ;
- ✚ Développer un réseau de partenaires, mutualiser les moyens afin de répondre aux besoins des élèves ;
- ✚ Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques (J'apprends à nager, savoir rouler...) ;
- ✚ Accompagner les porteurs de projets.